

**Mairie de
SAINT CLAIR SUR L'ELLE**

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 2 MAI 2016

Le 2 mai 2016

L'an deux mille seize, le deux mai à vingt heures trente, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Mme Maryvonne RAIMBEAULT, Maire.

Étaient présents : MM. François VERGNE, Serge ANFRAY, Philippe GAILLARDON, Maryvonne RAIMBEAULT, Françoise LOQUET, Jean-Marc VARIN, Thérèse LANGE, Stéphane LECHANOINE, Anne-Marie RABEC, Magali BAZIRE, Fabienne LENOËL, Pascal MERLIN, Raymond GIRARD, Johanny LALANNE

Absente excusée : Mme Annick JOUFFLINEAU

Date des convocations : 21 avril 2016

Date d'affichage : 9 mai 2016

Mme Magali BAZIRE remplit les fonctions de secrétaire.

MAISON PLURIDISCIPLINAIRE DE SANTE

1° ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE MAÎTRISE D'ŒUVRE

Lors de la séance du 4 février 2016, le Conseil Municipal avait décidé de lancer un appel à candidature dans le cadre d'une procédure adaptée avec remise d'une intention architecturale pour l'attribution du marché de maîtrise d'œuvre. 25 plis avaient été remis dans les délais. Après analyse, trois candidats ont été admis à présenter une intention architecturale :

- Cabinet BERNARD-LEPOURRY-BERNARD de Caen
- Cabinet LAQUAINE JEAN-PHILIPPE & VIMOND BERNARD de Coutances
- Cabinet LETENNEUR ALEX de Saint-Lô

Après audition des candidats, le Conseil Municipal, décide, à l'unanimité, de retenir le cabinet BERNARD-LEPOURRY-BERNARD de Caen pour assurer la maîtrise d'œuvre.

Les trois candidats, ayant remis une intention architecturale, se verront attribuer une prime de 2 500 € HT, conformément à l'article 7 du règlement de consultation de l'appel d'offres.

Le permis de construire devra être déposé pour la mi-septembre 2016 pour un commencement des travaux début février 2017.

2° LANCEMENT DU MARCHÉ POUR LE RECRUTEMENT SPS, CONTRÔLE TECHNIQUE ET BUREAU D'ÉTUDE

Le Conseil Municipal autorise Mme Le Maire à lancer un marché pour le recrutement d'un coordinateur en matière de Sécurité et de Protection de la Santé (SPS), d'un contrôleur technique et d'un bureau d'étude.

3° RECRUTEMENT D'UN GÉOMÈTRE POUR LE RELEVÉ TOPOGRAPHIQUE DU TERRAIN

Mme le Maire a demandé à deux géomètres une proposition financière pour obtenir un plan topographique, un plan de bornage du terrain de la future Maison Pluridisciplinaire de Santé et un document d'arpentage pour l'élargissement des voiries.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte le devis de LALLOUET PATRICK pour un montant de 1 800.00 € HT.

AVIS SUR L'ARRÊTE DE PÉRIMÈTRE DU NOUVEL EPCI A FISCALITÉ PROPRE ISSU DU PROJET DE FUSION DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE SAINT-LÔ ET DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE CANISY

Madame le Maire donne lecture de l'arrêté notifié à la commune concernant le périmètre du nouvel établissement public de coopération intercommunale (EPCI) à fiscalité propre issu du projet de fusion de la communauté d'agglomération Saint-Lô Agglo et de la communauté de communes de Canisy.

Il est demandé au Conseil Municipal d'émettre un avis.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal émet, à l'unanimité, un avis favorable sur l'arrêté de périmètre du nouvel EPCI à fiscalité propre issu du projet de fusion de la communauté d'agglomération Saint-Lô Agglo et de la communauté de communes de Canisy.

Actuellement, la communauté d'agglomération de Saint-Lô Agglo compte 60 communes et la communauté de communes de Canisy compte 9 communes soit 69 communes.

TRAVAUX DE VOIRIE 2016

Le Conseil Municipal autorise Madame le Maire :

- à signer la convention de groupement de commande pour les travaux de voirie 2016 avec les communes de Bérigny, Cerisy la Forêt, Couvains, La Meauffe, St André de l'Epine, St Clair sur l'Elle, St Pierre de Semilly et Villiers Fossard et tous documents afférents au dossier.
- à lancer la consultation des entreprises en tant que coordinateur du groupement de commande.

Pour la commune de St Clair sur Elle, il est décidé de programmer la réfection du parking, du trottoir et de la chaussée près de l'espace Tritou. Le coût est estimé à 13 000 €.

Enrobé jusqu'à la barrière de l'école, bicouche sur parking entre containers et parking pompiers, bicouche sur parking pompiers et enrobé sur trottoir devant parking pompiers.

En ce qui concerne le chemin de la Haye Besvet (VC18), le Conseil Municipal demande si cette voie communale peut être refaite de part et d'autre soit de la D6 au n° 14 et côté Vessie jusqu'à la RD 191.

Un problème d'évacuation d'eau est à traiter côté Vessie sur ce même chemin.

Serge ANFRAY est chargé de reprendre contact avec le service des routes départementales pour évoquer ces points.

Madame le Maire fait part que les travaux de voirie rue du Pont de la Pierre seront subventionnés au titre de la DETR à hauteur de 25 137 € (soit 20 % du montant des travaux).

MARCHE TRAVAUX DE VOIRIE SUR LES CHEMINS COMMUNAUX

La commission voirie a listé des travaux à effectuer sur les chemins communaux suivants :

- Chemin du Quesnay : Dérasement central
- La Castellerie : Débernage des 2 côtés
- Rue des Ormes et début du chemin rural : Curage pour évacuation eau pluviale

Après avoir consulté 4 entreprises, 3 ont transmis une offre.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte l'offre de l'entreprise DECAEN de Cerisy la Forêt pour un montant de 1 032.00 € HT soit 1 238.40 € TTC.

POINT SUR LES TRAVAUX MAIRIE

Tous les travaux à l'intérieur sont terminés.
Par contre, il reste des finitions à l'extérieur.
Des défauts sont constatés sur le parvis.

La Mission locale a commencé la semaine dernière ses permanences dans la maison des services.
Les permanences de l'assistante sociale dans la maison des services pourront être assurées après signature de la convention avec le Conseil départemental (convention en attente).

La podologue a reçu un avis favorable pour exercer en bureau secondaire à St Clair sur l'Elle. Elle est désormais en attente d'accord pour transférer son activité du cabinet médical à la maison des services en attendant la construction de la maison pluridisciplinaire de santé.

ACHAT DE STORES POUR LES BÂTIMENTS COMMUNAUX

Madame le Maire a demandé à deux entreprises une proposition financière pour la fourniture et la pose de stores dans la mairie, la maison des services et la maison des associations.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte le devis de l'entreprise QUINETTE d'un montant de 3 109,00 € HT pour la pose et la fourniture de stores au rez-de-chaussée de la mairie, dans les toilettes de la mairie à l'étage, dans la maison des services et à la maison des associations (salle bleue et local des jeunes).

ACHAT D'ILLUMINATIONS

Il est envisagé la pose de 3 motifs rue du Pont de la Pierre, des guirlandes LED pour les tilleuls et le porche de l'Eglise et du cordon LED pour réparer les motifs endommagés.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte le devis de l'entreprise DECOLUM pour un montant de 1 152.05 € HT.

TARIFS DE LOCATION DE LA MAISON DES ASSOCIATIONS

Le Conseil Municipal adopte de nouveaux tarifs de participation aux frais de fonctionnement de la grande salle de la Maison des Associations :

Participation aux frais pour les associations

- **Assemblée Générale** : gratuit
- **Repas sans droits d'entrée, galette, vin d'honneur** : 35 €
- **manifestation à entrées payantes** :
 - ❖ *concours de belote, loto,...* : 35 € (pour le ménage) : 2 fois/an
 - ❖ *repas dansant ou animé, concours belote, loto, soirée cabaret, thé dansant,...*
 - 150 € pour les associations de la Commune pour le week-end
 - 100 € pour les associations de la Commune pour 1 journée
 - 225 € pour les associations hors Commune pour le week-end
 - 150 € pour les associations hors Commune pour 1 journée
- **cours de gymnastique, de danse** :

Participation au ménage : 35 €/an

Participation aux frais pour les particuliers et organismes privés

➤ Ventes :

- 230 € pour 1 journée
- 300 € pour 2 journées

➤ Expositions, conférences, formations, congrès :

- 50 € pour une demi-journée, 80 € pour 1 journée, 150 € pour 2 journées pour les ressortissants de la Commune
- 60 € pour une demi-journée, 110 € pour 1 journée, 200 € pour 2 journées pour les hors Commune

➤ Vin d'honneur (mariage, départ en retraite...) :

- 80 € pour les ressortissants de la Commune + 35 € si ménage nécessaire
- 120 € pour les hors Commune + 35 € si ménage nécessaire

➤ Location aux week-ends (samedi et dimanche) :

- 240 € pour les ressortissants de la Commune + 80 € par journée complémentaire.
- 290 € pour les hors Commune + 90 € par journée complémentaire.

FLEURISSEMENT : CONCOURS DÉPARTEMENTAL

Le Conseil Municipal décide d'inscrire la commune de Saint Clair sur l'Elle au concours départemental des villes et villages fleuris.

Une réunion a été organisée le 22 mars avec les bénévoles pour le fleurissement 2016 pour le choix des fleurs et organiser l'arrosage et l'entretien des jardinières.

Le Conseil Municipal remercie vivement l'ensemble des bénévoles pour leur implication.

Cette année le thème sera le Tour de France.

Un contact a été pris avec France Bleu pour promouvoir la bourse aux plantes au mois d'octobre.

FLEURISSEMENT : CONCOURS COMMUNAL : LOTS

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'organiser un concours communal de fleurissement.

Il est proposé au Conseil Municipal d'attribuer des bons d'achats aux gagnants du concours communal de fleurissement. Ainsi, il est proposé des bons d'achats de 40 € pour les 1^{er} prix, 30 € pour les 2^{ème} prix et 25 € pour les 3^{ème} prix, pour chacune des 3 catégories Maison avec jardin (massif, pelouse), Maison sans jardin (cour, sans massif ni pelouse) et Commerce et artisans. Le fleurissement doit être visible depuis la voie publique.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité accepte le principe de cette récompense.

Les bons permettront d'acheter des plantes et accessoires de jardinage auprès du magasin « Fleurs et Bois » à Saint Clair sur l'Elle, des Pépinières d'Elle à Villiers-Fossard et le GAEC LEBLAY à Cerisy la Forêt. La facture correspondante sera réglée par la commune.

Un prix « coup de cœur » pourra être décerné à un habitant qui ne s'est pas inscrit et qui a fait un effort particulier de fleurissement.

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

- Tour de France :

L'Interassociations a déposé un dossier d'appel à projets d'animations sur la commune de St Clair sur l'Elle qui a été accepté.

Ainsi, lors du week-end de la fête St Clair, les 25 et 26 juin, les animations sur le Tour de France seront les suivantes :

- Les villes étapes en art floral par Floragym
- Abécédaire sur le thème vélo et Normandie par le Club Créatif
- Exposition de vélos anciens et de maillots par le Vélo Club Loisirs
- Défilé de vélos décorés par les enfants organisé par le Comité des fêtes
- Décorations à la maison de retraite sur le thème du vélo et des villes étapes, stand avec jeux de société sur le thème du vélo.

- Communication :

- Le panneau lumineux a été installé le 21 avril entre l'église et la fleuriste. Pour son fonctionnement, un raccordement Internet doit être posé entre le tableau électrique de la maison des services et le panneau. Sa mise en service sera opérationnel prochainement.
- Le N°9 de St Clair infos sera distribué dans les boîtes aux lettres début juin.

- Location de vélos électriques :

2 vélos électriques seront mis à disposition par Saint-Lô Agglo à la mairie. Ils pourront être loués d'ici fin mai.

- Centenaire de la bataille de Verdun :

Un courrier de la Préfecture incite les communes pour que des cérémonies soient organisées pour le centenaire de la bataille de Verdun le 29 mai 2016.

- Randonnées pédestres de Daye et de l'Elle :

Sur la commune de St Clair, la randonnée nocturne est prévue le vendredi 3 juin à 20h30 à la maison des associations.

- Changement de propriétaire au bar-PMU :

Suite au changement de propriétaire, le Soleil Levant s'appelle désormais le Kimzo, depuis le 3 mai 2016.